



# LE P'TIT PIRIN

De Vouillé-les-Marais

DECEMBRE 2009 N° 83

## Le Mot du Maire

Nous sommes toujours satisfaits de voir des entreprises se créer; même si ce sont des micro-entreprises - pour employer le terme officiel, quand il s'agit de petites entreprises- elles apportent une dynamique supplémentaire dans nos communes.

C'est ainsi que je souhaite la bienvenue et que je félicite:

♦ Mlle JOYAUX qui a créé « le Dé à Coudre », ce magasin qui se trouve face à l'Eglise, répond à tous vos problèmes de coutures, de retouches et de mercerie.

♦ Monsieur SABOURIN qui va occuper la maison située zone artisanale 27 rue du port d'Aisne pour y installer le siège social de son entreprise 'Solution 85': plomberie, chauffage, électricité.

Bonne réussite à tous les deux .

Jacky Mothais

## INFOS UTILES

### Mairie

Tous les matins  
9 h - 12 h 30  
Fermé le mercredi  
Samedi matin 9 h - 12 h  
Fermé le 1er samedi du mois

Tél. 02 51 52 55 04  
Fax 02 51 52 51 27  
mairie.vouille-les-marais@wanadoo.fr

### Bibliothèque :

Lundi : 17 h 30 à 18 h 30  
Mercredi : 10 h à 12 h  
14h30 à 17h30  
Vendredi : 16 h 30 à 18 h

Tél. 02 51 51 53 78

### Centre de Soins

Tél. 02 51 56 71 38

### A.D.M.R.

(aides ménagères et travailleuses familiales)  
Tél. 02 51 56 79 77

### ASSISTANTE SOCIALE

Mme SOULARD  
Permanence Mairie  
de Chaillé les Marais  
Le vendredi matin  
Tél : 02.51.56.02.31

### PERMANENCE MEDICALE

Tél : 02.51.44.55.66

PROCHAINE REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
LUNDI 14 DECEMBRE  
20H30

## COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 9 NOVEMBRE 2009

**Présents:** PHILIPPEAU Yveline, GOURSAUD Cécile, ANDRE Sandrine, MARTINEAU Joseph, BOUR Frédéric, LABOUREUX Mireille, MOUHE Jacky, ROUX Gérard, VACHE Nicole, ANGIBAUD Daniel, PATARIN Nelly.

**Absents:** CHEVREAU Rachel (pouvoir donné), GARREAU Dominique, THITHECA Laurent (pouvoir donné)

**Syndicat mixte Vendée Sèvre Autise :** le Conseil Municipal autorise Mr le Maire à signer la convention avec le syndicat mixte pour les travaux de curage et d'élagage sur la commune pour un montant de 931.09€

**Adhésion au service de médecine professionnelle :** Le Conseil Municipal décide de solliciter l'adhésion proposée par le centre de gestion afin de conclure la convention correspondante et de prévoir les crédits au budget de la collectivité.

**Vente d'objets ancienne maison village d'art:** Le Conseil Municipal autorise Monsieur Le Maire à vendre ces objets pour un total de 362€

**Demande d'achat de parcelle :** Le Conseil Municipal accepte de vendre la parcelle ZA 237 située en face de la maison 2 route du poil rouge. Les frais d'acte et de bornage seront à la charge de l'acquéreur.

**Factures d'investissement :** le Conseil Municipal autorise Monsieur Le Maire à payer les factures de SIGNALS pour l'achat d'une plaque de rue pour 382,12€ et la facture LIBAUD OUEST CERAMIC pour l'achat de plintes pour la salle des fêtes pour 147,51€..

**Remboursement anticipé emprunt :** le Conseil Municipal autorise Monsieur Le maire à procéder au remboursement anticipé de l'emprunt prévu pour l'acquisition des terrains « les Grosses Terres » pour un montant de 40000€ suite à la vente d'une parcelle.

**Entretien des rues: contrat à renouveler :** Le Conseil Municipal autorise Monsieur Le Maire à signer le contrat d'entretien avec la société BODIN d'un montant de 983,97€ et à dénoncer celui de la société VEOLIA d'un montant de 1877,52€.

### Divers :

- ♦ **Emprunt village d'artisanat d'art:** après un appel d'offre, le Conseil Municipal accepte les conditions de prêt du Crédit Mutuel pour un montant de 80000€ qui correspondent à la première tranche des travaux prévu au budget 2009.
- ♦ **Contrat d'accompagnement vers l'emploi:** Le Conseil Municipal (moins 2 abstentions) autorise Monsieur Le Maire à rencontrer des candidats et signer le contrat CAE pour l'embauche d'une jeune au service technique (prise en charge à 95 % par l'état)
- ♦ **Educateur sportif :** Le Conseil Municipal autorise Monsieur Le Maire à payer la part revenant à la commune d'un montant de 4050,88€ correspondant aux salaires et frais pour la période scolaire 2008-2009.
- ♦ **Rideau salle polyvalente :** Le Conseil Municipal autorise Monsieur Le Maire à payer la facture de 1503,16€ pour la confection des rideaux de la salle polyvalente suite au changement des ouvertures.
- ♦ **Travaux EHPAD Saint Denis :** Le Conseil Municipal autorise Monsieur Le Maire à signer la convention avec la Société BRUNET lui permettant de passer au niveau du par-terre de rosiers, à charge pour l'entreprise de remettre en état à la fin des travaux (1er mars 2010).
- ♦ **Terrain de bosses :** le Conseil Municipal autorise Monsieur Le Maire à louer les outils nécessaires pour la mise en oeuvre du projet de terrains de bosses sur le terrain de sport.
- ♦ **PAVE :** la commune a jusqu'en 2015 pour rendre accessible les lieux publics aux personnes à mobilité réduites.

**REMISE DES PRIX MAISONS FLEURIES**

**Le vendredi 11 novembre, la municipalité a récompensé les habitants pour le fleurissement de leurs maisons.**

**Nous les remercions et les encourageons à continuer leurs efforts.**

**1er prix: Mr et Mme BELLOCQ**

**2ème prix: Mr et Mme BLOT**

**3ème Prix: Mme HURTAUD**

**4ème prix: Mr et Mme GUYOT**

**5ème prix: Mr et Mme SURY**

**6ème prix: Mr et Mme CHARPENTIER**

**7ème prix: Mr et Mme COLLAERT**

**8ème prix: Mr NEAU et Mlle DA COSTA**

**9ème prix: Mr et Mme PAIN**

En 2010 nous allons fêter les 10 ans des marchés en musique  
(auparavant il n'était que marchés traditionnels)

Pour marquer l'évènement, nous organisons une réunion de commission ouverte  
à tous les habitants.

Venez nombreux pour nous donner vos idées et participer à l'élaboration de cet  
anniversaire

*le vendredi 11 décembre à 20h30  
à la salle des fêtes.*

**Le SMEOM du secteur de Luçon poursuit sa campagne de mise à disposition de composteurs d'une contenance de 350 L à titre gratuit.**  
**Si vous souhaitez en avoir un, merci de vous inscrire à la Mairie jusqu'au 31 décembre 2009**

Le comité des fêtes et d'animation de Vouillé les Marais se réunit le 1er mardi de chaque mois à 20h30 à la salle des fêtes pour débattre des évènements à venir.

Vous êtes les bienvenus pour ce moment de convivialité  
(prévoyez 1 h à 1 h 1/2)

Le bureau du Comité

**INSCRIPTION LISTE ELECTORALE**

*Vous avez jusqu'au 31 décembre 2009 à 12h30 pour vous inscrire sur les listes électorales afin de pouvoir voter aux élections régionales des 14 et 21 mars 2010*

ERDF vous informe qu'une coupure de courant va avoir lieu le vendredi 18 décembre 2009 entre 09h et 12h. Les habitants concernés vont être prévenus par courrier.